



CEROM

Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



La Réunion dix ans après la crise de 2007-2008 Le chômage retrouve en 2018 son niveau d'avant-crise

Dix ans après la crise économique mondiale de 2007-2008, le chômage au sens du BIT se situe au même niveau à La Réunion : 24 % des actifs en 2018, soit près de trois fois plus qu'en métropole. Après avoir augmenté jusqu'à 30 % entre 2008 et 2013 du fait des conséquences négatives de la récession économique sur l'emploi, il a nettement chuté pour atteindre un point bas de 22 % en 2016. Il est ensuite remonté à 24 % en 2018.

Ce taux de chômage élevé reflète les difficultés des Réunionnais à s'insérer sur un marché du travail étroit : il reste notamment plus difficile qu'ailleurs de sortir du chômage. Dans ce contexte, depuis 2014, les Réunionnais sont de plus en plus nombreux à abandonner la recherche active d'un emploi et à quitter ainsi le chômage, par découragement ; ce sont surtout des hommes. Aussi, alors qu'elle augmentait jusqu'ici de façon très dynamique, la population dite active, qui réunit chômeurs et personnes en emploi, est quasi-stable depuis 2014.

Les seniors et les diplômés ayant au moins le baccalauréat sont aujourd'hui davantage concernés par le chômage qu'ils ne l'étaient en 2008. Si la proportion de jeunes au chômage n'a pas augmenté sur la décennie écoulée, leur situation n'en reste pas moins préoccupante. En particulier, la moitié des 18-25 ans ne sont ni en emploi ni en formation.

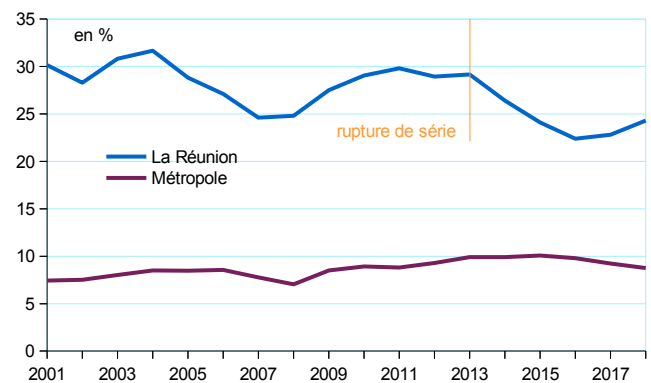
Dix ans après la crise économique de 2007 et 2008, le chômage reste à un niveau particulièrement élevé à La Réunion. En 2018, 83 000 personnes sont au **chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT)**. Ainsi, en 2018, 24 % de la **population active** est au chômage, comme en 2008 (*figure 1*).

Le **taux de chômage** est alors trois fois supérieur à celui de métropole (8,8 %). Une croissance démographique toujours dynamique, l'étroitesse du marché du travail, ainsi que les inadéquations entre emplois proposés et niveau de formation des actifs, expliquent la prégnance du chômage sur l'île.

Le taux de chômage réunionnais est également supérieur à celui des autres DOM, en dehors de Mayotte : 18 % en Martinique, 19 % en Guyane et 23 % en Guadeloupe. Il se situe parmi les plus élevés de l'Union européenne avec ceux des régions grecques, du sud de l'Espagne et de quelques régions du sud de l'Italie.

1. Entre 2011 et 2018, à La Réunion, le taux de chômage baisse de 6 points

Évolution du taux de chômage entre 2001 et 2018 à La Réunion et en métropole



Note : l'enquête emploi a été rénovée en 2014 dans les DOM (voir Méthode). Champ : Personnes actives de 15 ans et plus.

Sources : Insee, enquêtes Emploi annuelles de 2001 à 2013, enquêtes emploi en continu de 2014 à 2018.

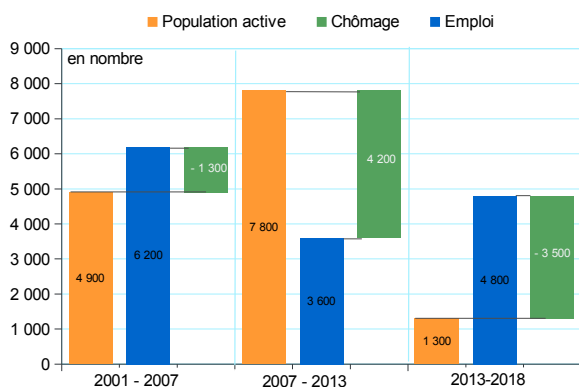
Le chômage au même niveau que dix ans plus tôt

La stabilité apparente du chômage à La Réunion entre 2008 et 2018 masque une succession de trois sous-périodes bien distinctes.

Entre 2008 et 2013, à la suite de la crise économique et de la récession qui a touché La Réunion en 2009 et 2010, le taux de chômage augmente fortement : il atteint un point haut de 30 % en 2011 et se situe encore à 29 % en 2013. Cette hausse résulte de créations d'emplois atones sur la période (3 600 par an de 2007 à 2013, contre 6 200 de 2001 à 2007) et d'une demande d'emplois en forte augmentation (7 800 actifs de plus par an, contre 4 900 de 2001 à 2007 - *figure 2*). Les seniors sont en effet plus nombreux sur le marché du travail que dans le passé. En outre les femmes sont plus nombreuses à souhaiter travailler, dans la tendance à la hausse du **taux d'activité** des femmes et peut-être pour compenser ou anticiper une possible perte d'emploi de leur conjoint.

2. La stabilisation de la population active depuis 2013 atténue la pression sur le marché du travail

Décomposition de l'évolution annuelle moyenne du nombre d'actifs en fonction de la variation des nombres d'emplois et de chômeurs par période



Lecture : entre 2001 et 2007, on compte 4 900 actifs de plus par an sur le marché du travail ; d'un côté, 6 200 emplois supplémentaires sont créés chaque année et de l'autre, le chômage recule de 1 300 personnes par an.

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Note : l'évolution de la population active est mesurée ici comme la somme de la variation de l'emploi issue des estimations annuelles d'emploi et de la variation du chômage issue de l'enquête Emploi ; elle diffère donc quelque peu de celle directement mesurée dans l'enquête Emploi.

Sources : Insee, enquêtes Emploi annuelles de 2001 à 2013 pour La Réunion ; enquêtes emploi en continu de 2014 à 2018 ; estimations annuelles d'emploi.

De 2014 à 2016, le chômage chute fortement, grâce à la reprise économique et à l'emploi qui redevient très dynamique, stimulé notamment par une forte hausse du nombre d'emplois aidés. Cette baisse est accentuée par un fait nouveau pour La Réunion : la demande d'emploi se stabilise. Le taux de chômage descend ainsi en 2016 à son plus bas niveau historique au XXI^e siècle (22 %).

Mais en 2017 et 2018, le chômage remonte en dépit d'une pression moins forte sur le marché du travail : les entrées sont moins nombreuses, du fait de taux d'activité en baisse. En effet, l'emploi augmente moins vite en 2017 et chute en 2018, en particulier dans le secteur non marchand, du fait de la forte contraction du nombre de contrats aidés. Le taux de chômage augmente ainsi de deux points de 2016 à 2018.

En comparaison, en métropole, le chômage augmente sur dix ans, passant de 7,4 % en 2008 à 8,8 % en 2018. Mais il baisse sur la période récente contrairement à La Réunion.

Les Réunionnais éprouvent toujours autant de difficultés à s'insérer sur le marché du travail

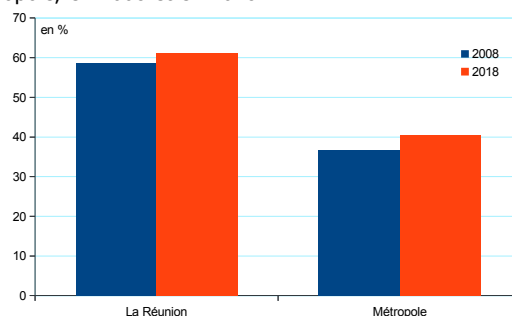
À La Réunion, les frontières sur le marché du travail sont quasi étanches. Changer de situation, entrer dans l'activité et réussir à occuper un emploi quand on est chômeur ou inactif n'est pas aisé. À cinq ans d'intervalle, de 2009 à 2014, la plupart des inactifs le restent (82 %) et la majorité des chômeurs aussi (67 %). En métropole, la grande majorité des inactifs le restent aussi (75 %), mais les chômeurs retrouvent beaucoup plus fréquemment un emploi : la moitié d'entre eux sont en emploi cinq ans après et seulement un tiers sont toujours au chômage.

Le chômage est non seulement plus élevé à La Réunion qu'en métropole, mais il dure aussi plus longtemps. En 2018, comme en 2008, six chômeurs réunionnais sur dix sont au chômage depuis un an ou plus, contre quatre sur dix en métropole (*figure 3*).

Pour faire face à ces fortes difficultés d'insertion professionnelle, les contrats aidés sont fortement utilisés à La Réunion, plus que dans les autres départements français. Leur nombre culmine à 28 800 à la mi-2016, soit 11 % de l'emploi salarié. Pour autant, à l'issue d'un contrat aidé, l'insertion est deux fois moins fréquente qu'en métropole, où elle est déjà difficile. Seuls 43 % des sortants d'un contrat

3. En 2018 comme en 2008, six chômeurs réunionnais sur dix le sont depuis au moins un an

Part du chômage de longue durée à La Réunion et en métropole, en 2008 et en 2018



Note : L'enquête emploi a été rénovée en 2014 (voir Méthode).

Champ : personnes actives de 15 ans et plus.

Sources : Insee, enquête Emploi annuelle 2008 pour La Réunion, enquête emploi en continu 2018.

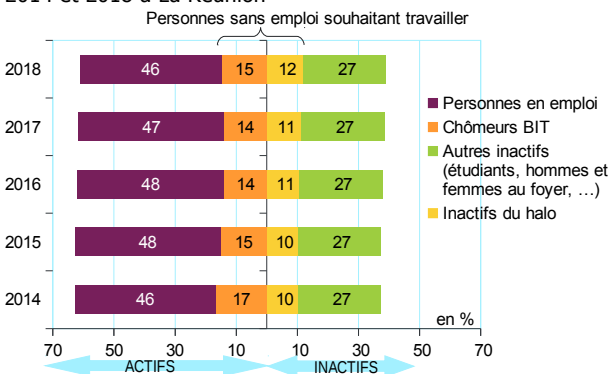
d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) sont en emploi en 2016 au niveau national et 29 % en emploi durable.

Depuis 2014, un déplacement du chômage vers l'inactivité

Entre 2014 à 2018, la reprise économique a permis de nombreuses créations d'emplois. Sur cette période, le taux de chômage diminue de 5 points. Pour autant, la proportion de personnes en emploi n'augmente pas : 46 % des 15-64 ans sont en emploi à La Réunion en 2018, comme en 2014. En effet, une partie des personnes qui étaient au chômage souhaitent toujours travailler, mais n'ont pas trouvé d'emploi : elles ne font plus de recherche active d'emploi, la plupart d'entre elles se disant découragées. De fait, ces personnes, au nombre de 66 000 en 2018, sont alors considérées comme inactives au sens du BIT, et non plus au chômage : elles constituent le « halo » autour du chômage, frontière entre inactivité et chômage. Elles s'ajoutent aux 83 000 personnes au chômage au sens du BIT. Ce sont donc au total 149 000 Réunionnais qui souhaitent travailler en 2018, qu'ils soient au chômage ou dans le halo. Ils représentent 27 % des personnes en âge de travailler, comme en 2014 (figure 4).

4. En 2018, la proportion de personnes sans emploi qui souhaitent travailler est la même qu'en 2014

Évolution des situations vis-à-vis du marché du travail entre 2014 et 2018 à La Réunion



Sources : Insee, enquêtes Emploi en continu 2014 et 2018.

En conséquence, la population active est atone et se stabilise autour de 340 000 personnes depuis 2014, alors qu'elle était jusqu'ici très dynamique et que sa forte croissance constituait un obstacle à la baisse du chômage. Cette rupture de tendance dans l'évolution de la population active traduit une baisse des taux d'activité. Ainsi, le taux d'activité des 15-64 ans recule, passant de 63 % en 2014 à 61 % en 2018, très en deçà du taux d'activité de métropole (72 %). En revanche, la part de la population en âge de travailler, mais ne souhaitant pas travailler (étudiants, hommes et femmes au foyer) reste stable à 27 %.

Ce sont surtout les hommes qui se retirent du marché du travail : leur taux d'activité recule de 4 points depuis 2014,

■ 10 ans après la crise de 2007-2008

pour s'établir à 66 % en 2018. Les hommes quittent l'activité pour alimenter le halo autour du chômage (+ 2 points), mais ils sont aussi de plus en plus nombreux à ne pas vouloir travailler (+ 2 points).

Le taux d'activité des femmes se stabilise autour de 56 % depuis 2010, après une forte progression dans les années 2000 (+ 8 points). Il reste très éloigné de celui des Métropolitaines (69 %). Les jeunes femmes se retirent même du marché du travail depuis 2014 et alimentent le halo.

Dans le même temps, le nombre de jeunes en âge de travailler et le nombre de seniors en activité augmentent.

En 2018, le chômage touche plus les seniors

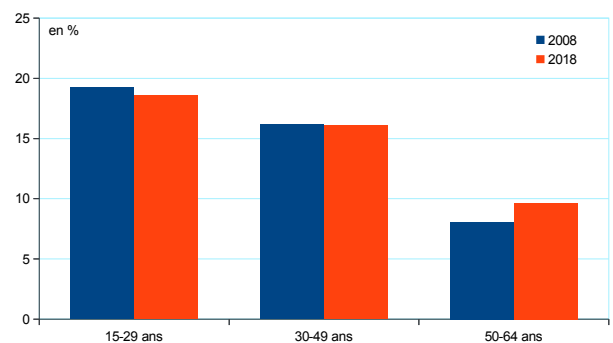
Entre 2008 et 2018, ce sont les seniors de 50 ans ou plus qui rencontrent les difficultés les plus aiguës pour conserver ou obtenir un nouvel emploi. D'une part, ils pâtissent des conséquences de la crise économique comme les autres catégories de la population. D'autre part, ils sont également concernés par la fin du dispositif de dispense de recherche d'emploi et par les réformes successives des retraites qui ont reculé l'âge de fin d'activité. De fait, la proportion de chômeurs parmi les 50-64 ans passe de 8 à 10 % entre 2008 et 2018, alors qu'elle est stable pour les autres tranches d'âge (figure 5). Les deux tiers des seniors au chômage le sont depuis un an ou plus.

Le chômage des femmes évolue sur la période comme celui des hommes : en 2018 comme en 2008, il est d'un point supérieur à celui des hommes.

Comme habituellement en période de crise économique, le chômage des jeunes augmente fortement, avant qu'ils ne bénéficient, comme les autres catégories de la population, des créations d'emplois dynamiques à compter de 2014.

5. Le chômage des seniors augmente entre 2008 et 2018

Proportion de chômeurs par tranche d'âge en 2008 et 2018



Sources : Insee, enquête Emploi annuelle 2008 ; enquête Emploi en continu 2018.

La moitié des jeunes de 18-25 ans ne sont ni en emploi ni en formation

La situation des jeunes sur le marché du travail n'en reste pas moins préoccupante. Le nombre de jeunes ni en emploi ni en formation (NEET) ne s'est ainsi pas réduit depuis 2008 : 40 000 jeunes de 18 à 25 ans sont dans cette situation à La Réunion, soit la moitié de cette tranche d'âge. Cette proportion est trois fois supérieure à la moyenne nationale, du fait de nombreuses sorties précoces du système scolaire (dès 16 ou 17 ans) et de la difficulté à trouver un emploi.

Le niveau de formation des jeunes Réunionnais continue cependant de progresser. En 2016, 71 % des 16-29 ans ayant achevé leurs études détiennent un diplôme qualifiant, soit 10 points de plus qu'en 2008. Mais la proportion de diplômés du supérieur reste encore largement inférieure aux standards métropolitains. Celle-ci atteint 19 % en 2016, soit 3 points de plus qu'en 2008. En métropole, cette part est presque deux fois supérieure (35 %).

Ce déficit de diplômés du supérieur s'explique d'abord par la faible proportion de jeunes qui obtiennent le baccalauréat. En 2018, l'espérance pour un élève de sixième d'obtenir le baccalauréat s'élève à seulement 68 %, soit la valeur la plus faible des académies françaises, la Guyane et Mayotte mises à part. Entre 2008 et 2016, la proportion de bacheliers, n'ayant pas obtenu par la suite de diplôme de l'enseignement supérieur, a fortement augmenté (+ 6 points). Toutefois beaucoup de jeunes sont en échec dans les études supérieures : le taux de réussite des néo-bacheliers entrés en première année de licence à l'Université de La Réunion en 2016-2017 est le plus bas de France (22,2 % sont passés en deuxième année, contre 41 % au niveau national).

En 2018, la proportion de jeunes au chômage est la même qu'en 2008

Par définition, le taux de chômage ne concerne que les jeunes présents sur le marché du travail : il s'élève à 42 % en 2018 pour les 15-29 ans. Or, à cet âge, nombre d'entre eux poursuivent leurs études et ne sont pas comptabilisés dans la population active s'ils ne travaillent pas (stage, petit boulot, apprentissage, etc.). Rapportée à l'ensemble de la population (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs parmi les 15-29 ans est de 19 % en 2018, soit une part proche de celle parmi les 30-49 ans (16 %) et semblable à 2008. En outre, les jeunes qui ont terminé leurs études à ces âges sont en moyenne moins diplômés que le reste de leur génération.

Du fait de cette inadéquation entre les qualifications attendues et le niveau de formation des jeunes sortants du système scolaire, trouver un emploi dans l'année qui suit la fin des études reste deux fois moins fréquent qu'en province pour la génération des moins de 35 ans en 2014 : 30 % contre 62 %, tous niveaux de diplômes confondus. Lorsqu'ils sont au chômage, les jeunes y restent en effet longtemps : un peu plus de la moitié d'entre eux cherchent un emploi depuis plus d'un an, un quart depuis plus de deux ans. Au

■ 10 ans après la crise de 2007-2008

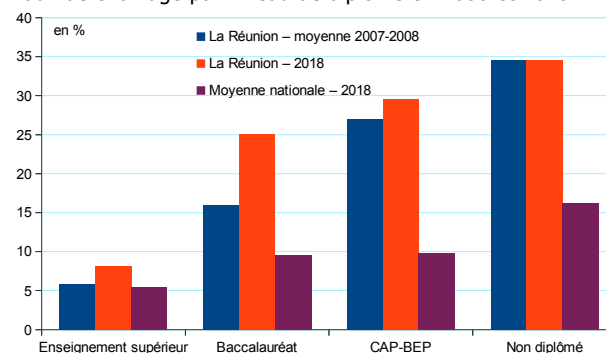
total, la moitié des jeunes chômeurs en 2018 n'ont jamais exercé d'emploi de manière régulière, c'est-à-dire pendant au moins six mois consécutifs. Illustrant pour la plupart le découragement à trouver un emploi, leur taux d'activité baisse, de 50 % en 2010 à 44 % en 2018. Ce constat est encore plus marqué chez les jeunes hommes qui sont plus nombreux à se retirer du marché du travail (de 57 % d'actifs en 2010 à 49 % en 2018).

Le diplôme ne protège plus autant du chômage qu'avant

Le taux de chômage augmente fortement entre 2008 et 2018 pour les plus diplômés, en particulier pour les titulaires d'un baccalauréat comme diplôme le plus élevé. Leur probabilité d'être au chômage passe de 16 à 25 %, soit trois fois plus qu'au niveau national. Ce niveau de diplôme ne constitue donc plus forcément un bagage suffisant pour s'insérer convenablement sur un marché du travail de plus en plus exigeant en termes de qualifications attendues. Dans une moindre mesure, le risque de chômage augmente aussi pour les diplômés du supérieur, passant de 6 à 8 % entre 2008 et 2018. Leur taux de chômage est à peine supérieur à celui de leurs homologues vivant en métropole.

6. L'obtention seule d'un baccalauréat ne protège plus du chômage

Taux de chômage par niveau de diplôme en 2008 et 2018



Champ : personnes actives de 15 ans et plus.

Sources : Insee, enquêtes Emploi annuelles 2007 et 2008 pour La Réunion, enquête emploi en continu 2018.

Les non-diplômés ou diplômés au plus d'un CAP ou BEP ont un risque d'être au chômage qui reste très élevé : respectivement 35 % et 30 % (figure 6). Il est deux à trois fois supérieur à celui de leurs homologues qui résident en métropole. Dans ces catégories peu ou pas qualifiées, l'absence des savoirs de base et un taux d'illettrisme très élevé constituent des freins importants à l'embauche. Particulièrement nombreux à La Réunion, leur profil est en décalage avec les besoins des employeurs, qui recherchent généralement une main-d'œuvre ayant un niveau de formation lui permettant de s'adapter. Toutefois, leur probabilité d'être au chômage est restée quasiment stable depuis 2008. Au final, les taux de chômage par diplôme se sont donc resserrés depuis la crise économique de 2007 et 2008. ■

Définitions

Chômeur au sens du BIT : personne âgée de 15 ans ou plus qui :

- est sans emploi la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Personne active au sens du BIT : personne en emploi ou au chômage.

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives.

Part de chômeurs : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes de la tranche d'âge considérée.

Taux d'activité : rapport entre le nombre de personnes actives et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Halo autour du chômage : personnes sans emploi qui :

- ont effectué une démarche active de recherche d'emploi mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- n'ont pas effectué de démarche active de recherche, mais souhaitent un emploi et sont disponibles pour travailler ;
- souhaitent un emploi, mais n'ont pas effectué de démarche active de recherche et ne sont pas disponibles pour travailler.

Sources et méthode

Les résultats présentés ici proviennent pour l'essentiel de l'enquête Emploi réalisée à La Réunion. Celle-ci a été renouvelée en profondeur depuis 2014, comme dans tous les DOM (hors Mayotte). La collecte a lieu désormais en continu, 8 000 interrogations de logements étant réparties tout au long de l'année. La mesure des concepts d'activité au sens du Bureau international du travail est conforme à celle préconisée par Eurostat, notamment pour les indicateurs de halo et de sous-emploi, qui sont articulés avec la définition européenne. Les résultats de l'enquête Emploi à La Réunion, en Guyane et aux Antilles sont comparables à ceux de France métropolitaine. Ils sont dorénavant publiés tous les ans en moyenne annuelle. Compte tenu du plan d'échantillonnage et de la taille de l'échantillon, le taux de chômage à La Réunion est mesuré avec un intervalle de confiance à 95 % de ± 2 points.

Pour en savoir plus

- Perrain D., « [La Réunion dix ans après la crise de 2007-2008 - L'emploi public influence fortement sur la dynamique du marché du travail](#) », *Cerom*, novembre 2019 ;
- Besson L., « [10 ans après la crise de 2007-2008 - Pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion](#) », *Cerom*, novembre 2019 ;
- Arhan-Hoarau F., Aouriri M., « [10 ans après la crise de 2007-2008 - Le système bancaire réunionnais](#) », *Cerom*, juillet 2019 ;
- Bourgeois J., Duploux B., « [10 ans après la crise de 2007-2008 - La crise freine le rattrapage économique réunionnais](#) », *Cerom*, juillet 2019 ;
- [Emploi, chômage, revenus du travail - Édition 2019](#), *Insee Références*, juillet 2019 ;
- Paillolle P., « [Le chômage et son halo augmentent en 2018 - Enquête emploi en continu](#) » *Insee Flash La Réunion* n° 154, avril 2019 ;
- Audoux L., Mallemanche C., « [Emploi et chômage dans les DOM : l'écart avec la métropole reste marqué](#) », *Insee Focus* n° 160, juin 2019 ;
- Fabre É., Perrain D., « [Emploi et chômage : le paradoxe réunionnais](#) », *Cerom*, septembre 2015 ;
- Fabre É., « [Enquête Emploi 2014 - Deux chômeurs sur trois cherchent un emploi depuis plus d'un an](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 49, décembre 2015 ;
- Thibault P., « [L'entrée dans la vie professionnelle - Le diplôme, accélérateur de l'insertion professionnelle](#) », *Insee Analyses La Réunion* n° 36, décembre 2018 ;
- Fabre É., « [Une forte stabilité des situations face à l'emploi](#) », *Insee Analyses La Réunion* n° 26, septembre 2017 ;
- CGET, [Emploi et territoires - Rapport de l'Observatoire des territoires](#) 2016.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les départements et collectivités d'outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macroéconomiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer.

Les comptes économiques rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit donc pas d'un compte définitif. Les estimations pourront faire l'objet d'une révision lorsque la totalité des données de l'année seront connues.



Directeur de la publication : Aurélien Daubaire

Rédaction en chef : Julie Boé

Rédacteur : Sébastien Seguin (Insee)

Éditeur : IEDOM

Achévé de maquetter en novembre 2019

Dépôt légal : ISSN 2114-0456